

TAPIS MAROCAINS

PAR PROSPER RICARD
DIRECTEUR HONORAIRE
DES ARTS MAROCAINS



OFFICE MAROCAIN DU TOURISME
ET OFFICE CHÉRIFIEN
DE CONTROLE ET D'EXPORTATION

1952

A V A N T - P R O P O S

VIEUX pays de pasteurs, l'Afrique du Nord est aussi le pays du mouton : du mouton qui procure à l'homme chair et laine, c'est-à-dire le principal de sa nourriture, de sa vêtue et de son ameublement.

En particulier, quel textile noble et bénéfique est la laine. Ecoutons les vertus que lui prêtent encore aujourd'hui les transhumants aux mœurs restées bibliques de l'Atlas Central, et qu'autrefois on lui attribuait dans toute la Berbérie :

La laine est blanche, couleur de bon augure...

Ses charmes sont puissants puisqu'un flocon passé dans la coiffe suffit à assurer la protection de la fileuse; puisqu'un brin de laine noué à la patte du mulet ou de la jument, ou à la queue de la vache qu'on vient d'acheter, attire sur eux la bénédiction, puisque le matin du mariage, autour des doigts de la mariée, on enroule un fil de laine que le marié, le soir, déroulera...

Il y a aussi beaucoup de mystère dans la laine, puisque de toison elle devient fil, et de fil vêtement,

couverture ou coussin, par la voie, il est vrai, d'une suite de manipulations délicates : lavage, triage, peignage et cardage, teinture, ourdissage, tissage enfin, qui exigent intelligence et dextérité...

Entre toutes opérations, l'ourdissage est difficile : il y a, dans ces innombrables fils qu'il faut tendre et entrecroiser un à un, tant de fatalités qui se nouent, si le diable s'en mêle. Aussi est-ce habituellement une vieille qui y préside. « Vieille femme, pire que Satan, le met en fuite » (1). Sans compter que le métier à tisser, tel un être vivant, a besoin lui aussi d'être soigneusement protégé contre les mauvais génies et le mauvais œil, et d'être manié de surcroît avec adresse...

La laine enfin peut devenir tapis, et c'est là un nouveau mystère : des centaines de milliers de petits nœuds, surajoutés un à un, en bonne place, sur le fond du tissu, s'ordonnent selon une esquisse seulement imaginée dans le mental, jamais matériellement figurée, pour former un ensemble où couleurs et lignes toujours parfaitement équilibrées, sinon rigoureusement symétriques, parviennent à exercer un charme qui peut conduire jusqu'à l'émerveillement. On n'est guère accoutumé, en Occident, de voir se

(1) d'après J. Robichez : « Maroc central ».

réaliser de tels ouvrages sans dessin préalable, au moins sommaire. Et pourtant, ici, sans canevas tangible, la réalisation tient parfois du prodige.

Sans doute, en matière de tapis, l'Afrique du Nord n'a-t-elle pas la prétention de rivaliser avec l'Asie, dont les ouvrages, en certaines régions, atteignent à une perfection qui les porte à la hauteur de véritables œuvres d'art. Cependant sa production, pour être infiniment plus simple, n'en est pas moins l'expression naturelle et directe d'une forte individualité, d'une esthétique particulière, d'un goût fruste peut-être mais jamais frelaté. Pour s'en convaincre, il suffit de jeter un coup d'œil, même rapide, sur cette production, tant en Algérie qu'en Tunisie et au Maroc, ce dernier pays faisant précisément l'objet du présent opuscule.

Un autre sujet d'étonnement de cette production, c'est qu'elle est domestique et puisse voir le jour en des contrées pour la plupart éloignées des villes, et se perpétuer au sein même de la cellule sociale de base, dans certaines familles du bled où elle se transmet de génération en génération, comme tout autre principe de culture, la laine étant généralement extraite des toisons du troupeau familial, en tout cas ouvrée d'un bout à l'autre par les femmes de la tente ou de la maison, suivant de strictes techniques.

De sorte que tisseuses et tisseurs (car en tribu des hommes participent parfois à la confection du tapis, et plus spécialement à la distribution du décor) en sont les agents essentiels, véritables conservateurs et propagateurs de traditions très anciennes.

Ces traditions sont de deux sortes : l'une citadine, les autres bédouines.

La tradition citadine qui s'exprime dans la seule ville de Rabat par le tapis de ce nom (fabriqué aussi depuis quelques années dans la ville voisine de Salé) est expliquée par la légende que voici :

« Un jour que les cigognes venaient, comme chaque année en janvier, de réapparaître dans le ciel de Rabat, l'une d'elles, après avoir longuement plané au-dessus de l'une des maisons de la Médina, laissa tomber dans le patio de cette habitation un fragment de tapis, après quoi elle bâtit son nid sur un angle de la terrasse. Le fragment en question, d'un coloris et d'un décor jusque-là inconnus dans le pays, intrigua fort les tisseuses de la maison qui, y voyant à la fois un don du ciel, un porte-bonheur et un heureux présage, s'en inspirèrent. C'est ainsi, dit la légende, que naquit le tapis de Rabat. »

En fait, le tapis de Rabat est d'introduction récente au Maroc, comme l'ont été en Tunisie le tapis de Kairouan et en Algérie le tapis des Hauts-Plateaux

constantinois. Cela se fit vraisemblablement sous l'influence des Turcs, vers le XVIII^e siècle, au moment où ils exerçaient leur domination sur une partie de la Berbérie. Le prototype en est connu, c'est un tapis d'Asie Mineure, et plus spécialement, de Moudjour, lequel n'exclut pas l'apport d'éléments de types voisins originaires de Ghéordès, de Kouba, de Ladik et de Mélez.

Comme ces derniers, le tapis de Rabat compte sept couleurs (rouge, bleu, jaune, vert, orangé, noir et blanc) et, comme eux, il est puissamment et richement encadré. A leur rencontre et c'est ce qui fait son originalité, il est invariablement à champ rouge; au contraire des tapis d'Orient il n'est presque jamais orienté et comporte, aux angles de son champ, quatre écoinçons (au lieu de deux dans les tapis de prière); de plus, son centre est généralement marqué par un médaillon historié, en forme de losange ou d'hexagone; s'il reste étroit, il peut atteindre une assez grande longueur, pour être à la mesure des pièces étroites et longues qui ont caractérisé jusqu'à ces derniers temps l'habitat marocain des villes.

Beaucoup plus fruste est le tapis bédouin, encore appelé berbère, qui est le tapis spécifique de certaines tribus du bled. Aucune légende n'en rappelle l'apparition. Fabriqué depuis des temps immémoriaux (la

plupart de ses motifs existaient déjà dans maintes mosaïques des époques romaine et byzantine), il peut être considéré comme véritablement autochtone. Confectionné surtout dans les froids plateaux et monts de l'intérieur du pays, il sert autant, sinon davantage, au couchage qu'à la parure, du moins en hiver. Aussi plus l'altitude est accusée, plus sa laine est haute : il tend alors à la reconstitution de toisons proportionnées à la taille humaine.

Le décor n'en est cependant pas exclu : simple ou compliqué, il procède surtout d'un laci losangique dessiné par l'entrecroisement régulier de traits en diagonale, comme s'il s'agissait de donner au tapis l'aspect d'un vaste filet protecteur contre les génies qui vivent sous la terre.

Le coloris? Sobre, néanmoins varié et toujours intéressant. Par endroits (Beni Ouaraïne) son grand fond blanc, qui laisse à peine paraître quelques touches noires, rappelle les nuances claires du Djebel Bou Iblane et de ses satellites, couverts pendant de longs mois d'une neige immaculée où pointe, çà et là, la cime des cèdres sombres. Un peu plus à l'ouest et au sud (Guigou, Marmoucha et Beni Mguild) s'ajoutent du rouge et du jaune ou de l'orangé : couleurs d'une brousse de buis ou de lentisques roussis par les gelées. Plus à l'ouest encore (Zaïane et Zem-

mour), mêmes nuances avec, en plus, du bleu comme si le coloris voulait se rapprocher davantage de celui du tapis de Rabat peu éloigné de là. Enfin, aux confins du Maroc oriental, chez les Beni Bouyahi, même gamme relativement étendue, ajoutant du vert, à l'exemple des tapis oranais du Djebel Amour.

Voilà pour le Moyen-Atlas.

Dans le Djebel Siroua, ce massif volcanique qui relie le Grand-Atlas à l'Anti-Atlas, en direction des grands espaces sahariens, le tapis Ouzguita accuse des formules décoratives plus diversifiées que les précédentes, mais toujours strictement géométriques, ainsi qu'un coloris plus brillant dû à l'utilisation de la laine du pays aux fibres peu vrillées et soyeuses, comme du poil.

Dans le Haouz de Marrakech, enfin, le tapis dit de Chichaoua se différencie des précédents par un grand champ uniformément rouge, très soutenu, soit uni, soit plus ou moins couvert de motifs; les uns imités de ceux de Rabat, d'autres directement inspirés de scènes ou d'êtres vivants, ce qui est tout à fait exceptionnel au Maroc, et semble indiquer que la représentation de la nature n'est pas, ou du moins n'est plus aussi formellement l'objet de l'ancien ostracisme religieux.

Une autre particularité des tapis marocains — en

cela n'est pas leur moindre mérite — réside dans ce fait que jusqu'ici leurs nuances ont été obtenues à l'aide de colorants naturels ainsi : la garance ou la cochenille pour les rouges, l'indigo pour les bleus, la gaude ou le daphné pour les jaunes, l'écorce de grenade pour le noir, indépendamment d'autres produits, tels que certaines écorces, racines et fleurs qui confèrent aux tapis des colorations locales toujours harmonieuses. Les teintures ainsi réalisées sont au surplus d'une résistance assez remarquable à l'eau et à la lumière et d'une douceur jamais égalée par l'emploi de colorants synthétiques, douceur qui s'améliore encore avec le temps, au point que l'on peut dire que les tapis marocains, comme les bons vins de France, gagnent en vieillissant.

Ainsi, la production des tapis au Maroc, si elle est moins affinée que celle des tapis d'Orient, n'est dépourvue ni de caractère ni d'attrait. Pour le maintien de traditions aussi originales et affirmées, au triple point de vue de la technique, du décor ou du coloris, comme pour l'heureux épanouissement de tendances qui en tous temps et en tous lieux doivent être respectées, le gouvernement du Protectorat a pris dès le début les mesures de protection, d'encouragement et de propagande qui s'imposaient. A ce titre, un organisme spécial, le Service des Arts Indi-

gènes devenu par la suite le Service des Métiers et Arts Marocains, a exercé et continue d'exercer la plus heureuse influence. C'est certainement grâce à de telles mesures, dont l'initiative revient au Maréchal Lyautey, que tous les types de tapis marocains ont pu être favorablement accueillis sur le marché français et maintenir un renom assez honorable puisque leur production n'a cessé de s'accroître d'année en année et d'atteindre le décuple de son chiffre initial. Puisse le présent opuscule aider à les faire connaître toujours davantage et à soutenir leur réputation.

NOTA : A la suite des seize tapis à haute laine et à points noués figurés ci-après, sont représentés trois tapis à points tissés, à tissu ras, dénommés hanbels, utilisés encore comme couvertures et tentures, ainsi qu'une natte en palmier nain rehaussée d'un décor de fils de laine teinte.

GÉNÉRALITÉS SUR LES TAPIS MAROCAINS

COMME la plupart des autres tissus, tout tapis est composé de fils de chaîne — qui en constituent le squelette — régulièrement recroisés par des fils de trame. Toutefois, à d'étroites rangées de fils de trame succèdent des rangées de petits nœuds, ou moquettes, noués les uns à côté des autres, chacun sur deux fils de chaîne voisins, ménageant sur l'une des faces du tissu une sorte de velours : la haute laine caractéristique du tapis.

Le degré de finesse d'un tapis dépend naturellement du degré de finesse de ses composants : moquettes et fils de chaîne et de trame. Conséquence, pour une même surface : plus un tapis est fin, plus la confection a exigé de temps et de dépense.

Il est bon de savoir aussi que les tapis marocains

de fabrication courante comptent environ 20 points au décimètre linéaire (le comptage se fait sur la face opposée à la haute laine), soit 40.000 points au mètre carré. D'où l'on peut déduire que des tapis qui ne comptent que 14 points au décimètre, soit 19.600 points au mètre carré, n'ont demandé par rapport au premier que la moitié de temps pour leur nouage, et que les tapis qui comptent 30 points au décimètre, soit 90.000 points au mètre carré, ont exigé deux fois plus de temps pour le nouage d'une même superficie. Ceci dit pour éclairer le public sur l'un des moyens d'appréciation de la valeur des tapis, indépendamment d'autres éléments tels que la qualité de la matière première et de la teinture, ou encore l'intérêt du décor et du coloris.

RABAT

De tous les types de tapis marocains, celui de Rabat est le seul qui soit de tradition citadine, et non véritablement autochtone. C'est un noble étranger, venu d'Orient au même titre que l'art hispano-mauresque, mais très longtemps après lui, qui, jugé digne de contribuer au faste des palais impériaux et des habitations vizirielles, a été adopté par l'élite musulmane, a acquis droit de cité. Aussi a-t-il été compris parmi les objets dont on pouvait faire présent au souverain, et que les Sultans eux-mêmes faisaient figurer dans la liste de leurs présents à l'étranger.

L'histoire rapporte que le sultan Moulay El Hassan, voulant remercier les chefs d'Etat européens pour les félicitations qu'ils lui avaient adressées à l'occasion de son accession au trône du Maroc (1874), leur envoya une ambassade chargée de présents destinés au Président de la République Française Mac Mahon, aux rois de Belgique et d'Italie, Léopold II et Victor Emmanuel II, ainsi qu'à la reine d'Angleterre Victoria. Les Chefs d'Etat de ces pays reçurent, entre autres objets, chacun six tapis de Rabat, tandis que leurs Chefs de Gouvernement et leurs Ministres des Affaires Etrangères en reçurent chacun deux.

Ce qui frappe dès l'abord, dans le tapis de Rabat, c'est le contraste qui existe entre l'encadrement et le champ intérieur : alors qu'une belle



Pl. I

tonalité rouge-chaudron s'affirme impérieusement dans celui-ci, elle passe au second rang dans celui-là, pour céder la place à plusieurs tonalités différentes tantôt moins chaudes, tantôt plus claires; alors qu'à part un important médaillon central, le champ n'accepte que de minuscules motifs, l'encadrement, lui, se meuble d'éléments floraux à plus grande échelle se succédant au long de bordures multiples savamment séparées par de minces listels de transition; les écoinçons enfin se couvrent de motifs de taille intermédiaire dont la direction et le coloris s'accordent avec le biais des arcades voisines (I et II).

D'aucuns inclinent à penser que le tapis de Rabat représente un jardin idéal, limité sans doute comme l'habitation elle-même, mais, d'où, de parterres peuplés de plantes rares, émanent des floraisons de rêve. Il est de fait qu'un jardin ainsi conçu avec, sur le pourtour, plusieurs parterres étagés ou non, longés de canalisations d'eau, et, à l'intérieur, une vaste pelouse piquée de fleurs et centrée d'un kiosque abritant une vasque, ne laisserait pas d'avoir un certain charme...



Pl. II

GUIGOU

Interrogée sur l'intention qui l'a dirigée dans l'exécution décorative de son ouvrage, l'ouvrière répond qu'elle a simplement voulu le rendre aussi plaisant que possible, lui communiquer quelque charme, ainsi qu'on le lui a enseigné. Elle admet que tout ce qui est pointu peut constituer une défense contre le mauvais œil, et que les losanges reproduits dans son tapis pourraient bien avoir à jouer un rôle prophylactique : les Anciens savaient tant de choses aujourd'hui oubliées, dit-elle.

L'examen du décor de la pl. III met donc en évidence des losanges indéfiniment répétés sur toute la surface du tapis : en largeur, en longueur, en diagonales : ces losanges étant dessinés par des traits rouges extérieurement, et intérieurement sertis de noir, et s'enlevant sur la blancheur générale du fond.

Bien que ce décor ne fasse appel qu'à un seul et même motif (losange) et qu'à trois couleurs (rouge, noir, blanc), on admettra qu'il n'offre aucun des inconvénients d'une répétition purement machinale : de constants imprévus dans la teinture, le calibre et le serrage du fil, la coupe des moquettes, quelques variantes enfin dans la structure intérieure de certains losanges, notamment vers les chefs, font que le décor n'a rien de la rigidité mécanique et forme un ensemble agréable à voir. Pas d'ébauche d'encadrement, mais le bled lui-même est-il limité?



Pl. III

GUIGOU

Voici un tapis (IV) où la tisseuse, voulant enrichir son ouvrage, a rassemblé des éléments de nature différente, disposés par registres horizontaux successifs : pratique inhérente sans doute à la technique du tissage qui, pour progresser en longueur, doit faire alterner duites et moquettes dans le sens de la largeur, d'une lisière à l'autre.

Au nombre de sept, ces registres sont disposés symétriquement par rapport à l'axe horizontal :

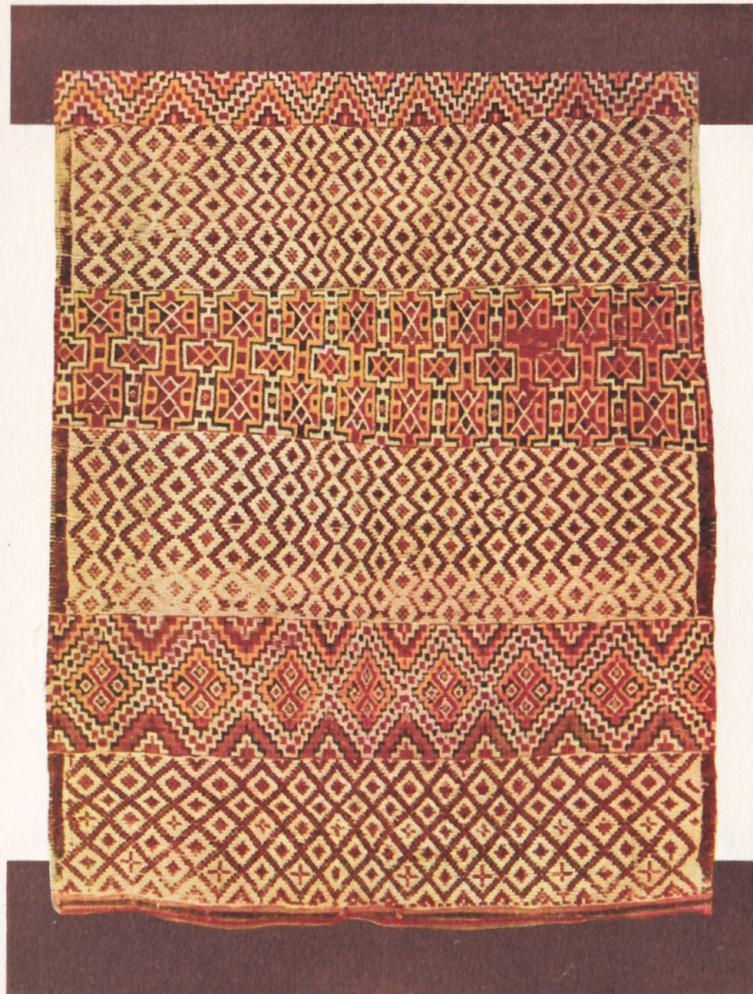
— aux deux extrémités, treillis losangique formé par d'étroits listels, comme dans la planche IV ;

— ensuite, treillis losangique plus large formé par un damier oblique inscrivant sept grands losanges à redans à l'intérieur desquels s'en disposent quatre autres plus petits, en damier oblique ;

— puis une nappe de chevrons alternés courant dans le sens de la longueur, produite par d'étroits listels semblables à ceux du treillis losangique des extrémités ;

— enfin, sur l'axe horizontal du tapis, une nappe de motifs « échelle », sorte d'enchaînement de carrés enfermant des croisillons les uns petits, les autres plus grands.

Aucune transition entre ces registres ; cependant, rien de disparate : couleurs (orange, rouge, noir, blanc) et lignes qui, tout en créant des contrastes, restent en parfaite harmonie.



Pl. IV

YOUB

Ce tapis (V) procède du même principe que le précédent, mais il est plus élaboré.

Un réseau losangique couvre le champ tout entier, mis en évidence par un compartimentage diagonal produit par des filets de moquettes noires.

A l'intérieur de chaque compartiment se dessinent, sur fond blanc : soit deux losanges, l'un inscrivant l'autre; soit quatre petits losanges disposés en damier oblique; soit encore un losange traversé par un ou deux filets d'axe : tous éléments teintés tantôt de rouge et noir, tantôt de jaune et rouge et disposés sans ordre apparent; cependant l'ensemble est parfaitement équilibré.

Vague essai d'encadrement : vers les lisières, ample chevronnage sur fond blanc, arrêtant le treillis losangique intérieur; aux extrémités, étroite bande chevronnée, toujours sur fond blanc, prolongée par des chefs de tissu ras.

Les irrégularités du remplissage des compartiments losangés, de même que la longueur variable des moquettes coupées au couteau, enlèvent à l'ensemble la rigidité géométrique qu'il pourrait avoir sans cela.



Pl. V

MGUILD

Pour les Berbères, le tapis qui leur est propre a un sens, ainsi qu'en témoigne l'anecdote suivante rapportée par un témoin. C'était au moment où l'importante confédération des Beni Mguild venait d'être gagnée à notre cause, en principe mais non encore en fait, et où le vieux chef réglait avec notre officier les détails de la soumission future :

« Bon ami, dit-il à ce dernier, lorsque la paix sera conclue, nous célébrerons l'heureux événement par une grande fête. Celle-ci se tiendra à tel endroit, propice au rassemblement de nos douars, et dans ce cadre se dérouleront les réjouissances : repas en commun, fantasia, chants et danses. Puis, la fête battant son plein, un peu avant la fin du jour, nous nous rendrons sur une éminence voisine. Là, ensemble, nous contemplerons le merveilleux spectacle de la fête dans son cadre incomparable de montagnes boisées et de vallées fleuries, dont l'éclat changeant passera par toutes les nuances de l'arc-en-ciel. *Tu verras la terre entière comme si elle était couverte des plus beaux tapis du monde*, tapis dont s'inspirent nos artisans Beni Mguild. Et, à l'heure du coucher du soleil, nous élèverons nos âmes vers le Créateur pour le remercier de ses bienfaits et lui demander de bénir ce mémorable jour qui inaugurerà : pour vous le commencement de votre œuvre tutélaire en nos régions et, pour



Pl. VI

nous, une période depuis trop longtemps inconnue de paix, de bien-être et de félicité. »

Un élément fréquemment utilisé dans le décor des tapis Beni Mguild est celui où le treillis losangique, au lieu d'être tracé par des lignes diagonales, l'est par une suite de petits carrés droits, ce qui confère à l'ensemble l'aspect d'un vaste damier. De légers changements de coloration, par zones transversales successives, et des changements de motifs marqués sur l'axe horizontal et aux extrémités écartent toute monotonie.

Le tapis de la planche VI nous offre une composition originale. Deux bandes perpendiculaires le partagent en quatre zones, les deux supérieures formées de losanges et de chevrons, les zones inférieures de chevrons et de losanges.

Toujours formées de petits carrés droits se suivant en diagonale, les mailles du treillis losangique de la planche VII sont serties d'un liséré blanc bordé d'un liséré noir, lequel dessine un compartiment de losanges à redans inscrivant d'autres losanges plus petits. Quant au cœur du petit losange intérieur, il est formé d'ornements qui se répètent dans le sens de la largeur et se diversifient dans le sens de la longueur, apportant ainsi un élément de variété dans le dessin et la couleur.

Au coloris : rouge, jaune, orangé, vert, noir, blanc, toutes nuances qui dénotent l'intrusion récente de colorants d'aniline, fugaces.

Essai d'encadrement.



Pl. VII

MARMOUCHA

Fabriqué dans le haut pays, ainsi que le tapis blanc Beni Ouarain, le tapis Marmoucha peut atteindre 5 à 6 mètres de long, ce qui lui permet de servir à la fois de couverture et de matelas pour toute une famille.

Encore que la symétrie n'en soit pas exempte, sinon dans les détails du moins dans les masses, les registres transversaux se succèdent avec une grande liberté. Ainsi planche VIII, c'est un grand losange central formé de petits carrés et encadré de lignes biaisées de même composition, puis un registre en chevrons.

Le troisième registre porte des rangées de losanges assez frustes.

Un large chef formé de bandes unies termine le tapis à ses deux extrémités.

Tous ces tapis sont en général très longs par rapport à leur largeur.

Dans le pays marmoucha ainsi que dans beaucoup d'autres tribus du Moyen Atlas, l'homme participe au tissage des tapis. Ce sont des spécialistes qui travaillent à façon, dont l'habileté se révèle dans un certain souci de la composition.

La composition de la planche IX procède par registres transversaux successifs, chacun d'eux rempli d'un motif particulier.

De grands losanges, au nombre de cinq (nombre égal à celui des doigts de la main et comme elle



Pl. VIII

susceptible d'annihiler les effets du mauvais œil), déterminés par un ample lacis losangique formé d'une suite de tout petits losanges, occupent dans toute sa largeur l'axe transversal du tapis.

De part et d'autre de ce registre médian s'en disposent trois autres d'inégale importance figurant :

- le premier une suite de losanges extérieurement pennés;
- le suivant une suite de losanges à redans ;
- le dernier une large nappe de motifs « échelle » déjà vus chez les Aït Youssi du Guigou (IV).

Les couleurs? Quatre au total : marron rouge, ocre jaune, noir et blanc : gamme réduite, mais harmonieuse.



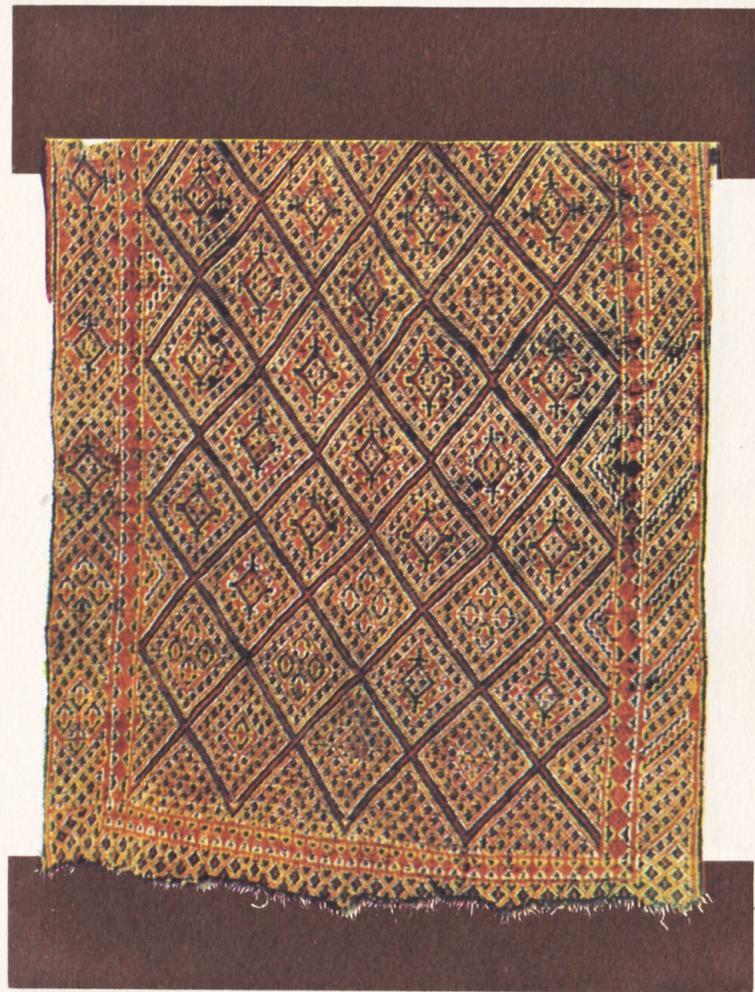
Pl. IX

ZAIANE

Tels les tapis Beni Ouarain et Marmoucha, le tapis Zaïane (X) offre d'un côté une très haute laine, mais celle-ci, au lieu de montrer un mouchetis de toutes couleurs, ne laisse voir qu'une seule nuance rouge : résultat d'une coupe inégale des moquettes, les plus longues (5 à 8 centimètres) étant rouges, les plus courtes (1 à 3 centimètres) de nuances diverses (bleu, jaune ou orangé, noir et blanc) formant comme un épais gazon sous-jacent au pied d'herbes hautes.

Le spécimen ci-contre, présenté à l'envers pour qu'on en distingue les détails, révèle un réseau losangique assez ample aux compartiments garnis d'un motif central à variantes nombreuses et irrégulièrement distribuées dont l'encadrement, formé par un listel de petits losanges, est toujours le même.

Détail assez remarquable pour un tapis de Moyen Atlas : au long des lisières et vers les chefs, peut-être sous l'influence des tapis de Rabat, le champ est entouré par une large bordure d'encadrement à l'intérieur de laquelle s'insère un listel de transition.



Pl. X

BOUYAHI

A l'instar des tapis oranais du Djebel Amour, la haute laine du tapis Beni Bouyahi (XI) présente une belle coloration générale bleu-vert olive rappelant celle d'une prairie en pleine végétation. Ce n'est d'ailleurs pas le seul point commun qu'il offre avec ses congénères de l'est : cette similitude se poursuit jusque dans la composition et la plupart des détails.

Un cadre, nettement dessiné, entoure le champ que couvre un réseau losangique aux compartiments remplis de motifs qui, systématiquement, se répètent dans le sens de la largeur et changent avec non moins de rigueur dans le sens de la longueur : motifs qui révèlent un répertoire plus riche et plus élaboré que celui des tapis du Moyen Atlas Central. L'on distingue, en particulier, des assemblages variés de triangles, de carrés, de losanges avec quelques éléments nouveaux : sortes de grecques droites et obliques.

A cause de sa très haute laine, ce tapis, très lourd, est analogue au tapis Marmoucha et se rapproche davantage par son décor du tapis Zaïane. Mais, à l'encontre de ces derniers, il est plus rare sur le marché.



Pl. XI

ZEMMOUR

On a pu observer que les tapis bédouins présentés jusqu'ici ont des caractères nettement communs : ils sont faits avec de la laine qui au surplus a été traitée de la même façon avec des instruments et des produits identiques; de surcroît, leur décor est exclusivement géométrique. On verra par ce qui suit que, sauf une exception qui confirme la règle (XVI), ces caractères se maintiendront jusqu'au bout.

Cependant, de légères différences d'un groupe à l'autre dans le traitement de la matière première, comme dans la mise en œuvre, font que la production varie avec chaque groupe et porte sa marque spécifique : ce qui fait qu'un œil quelque peu exercé la distingue aisément de celle des groupes voisins, sans que pour cela soit annihilée la personnalité de l'individu.

Une infinie variété dans l'unité: tel est l'un des grands mérites du tapis marocain fabriqué par l'artisan en maison ou en tribu.

Tout aussi original que chacun des autres types marocains, le tapis Zemmour (XII et XIII) s'en différencie par une générale et puissante tonalité rouge dans laquelle viennent se fondre d'autres nuances non moins chaudes (orangé et jaune) par endroits éclairées ou assombries de points blancs ou noirs. Le bleu n'apparaît qu'accidentellement.



Pl. XII

Encore qu'elle n'obéisse pas à d'inflexibles règles, la composition semble préférer les alignements longitudinaux, tantôt nettement affirmés, tantôt simplement indiqués par des enchaînements en longueur : ce qu'on n'avait guère vu jusqu'ici qu'à titre fragmentaire chez les Aït Youssi du Guigou (IV) et les Marmoucha (IX).

Et cette originalité se poursuit jusque dans les motifs où l'on observe des losanges à redans rappelant ceux des tapis Beni Mguild et Marmoucha, et aussi des losanges pennés qu'on ne rencontre tels nulle part ailleurs dans le Moyen Atlas, mais qui sont la traduction, en points noués, d'éléments extraits du répertoire ornemental des tissus ras (XVIII).



Pl. XIII

OUZGUITA

Le tapis Ouzguita (XIV et XV) réunit les caractéristiques suivantes :

1° — Il met fréquemment en contraste, mais sans opposition choquante, soit le blanc et le noir, soit le bleu et l'orangé, ce qui n'exclut point l'intervention du rouge, du jaune, voire du vert obtenus à l'aide de l'indigo, de la garance, de fleurs du genêt épineux et d'une certaine écorce, tous colorants recueillis dans la région et donnant des nuances assez différentes de celles du Nord.

2° — La laine, également de production locale, moins fine et moins vrillée que partout ailleurs, toutefois plus brillante, ressemblant plutôt à du poil lisse, communique au tapis un velouté aussi agréable au toucher qu'à la vue.

3° — Le nombre des points en longueur, très inférieur à celui des points en largeur (en moyenne 9 pour 14 au décimètre) fait que chacune des rangées transversales de moquettes est séparée des voisines par un intervalle d'environ 1 centimètre, intervalle tissé heureusement recouvert par les moquettes coupées longues dans cette intention, ces moquettes étant couchées, alors que dans les tapis de Rabat par exemple elles sont coupées perpendiculairement au tissu de fond et ne se présentent que par leurs bouts. Fait curieux, cette technique, qu'on ne rencontre nulle autre part au



Pl. XIV

Maroc ni ailleurs dans le reste de l'Afrique du Nord, si ce n'est dans les oasis sahariennes de Gourara, paraît également être celle des tapis finlandais.

Le décor du tapis Ouzguita n'est pas moins individualisé que sa technique et son coloris.

Celui de la planche XIV comporte trois registres transversaux non encadrés : deux registres externes où domine l'orangé, traversés par un mince lacis losangique à redans aux compartiments centrés de doubles croisillons biais; un registre médian où domine le bleu et offrant une suite de grands losanges à redans, dont 2 crochets, centrés eux aussi de doubles croisillons biais.

Le décor de la planche XV, tout autre, comporte : à l'intérieur 3 panneaux rectangulaires séparés et entourés par une bordure assez importante, le tout pris dans un encadrement composé de deux bordures et d'un listel externe.

Dans le détail ornemental, on remarque : des carrés sur pointe à redans crochetés et centrés de croisillons biais; des triangles et des losanges que redivisent des triangles plus petits; des angles pennés et des damiers diversement agencés : toutes combinaisons qu'on ne trouve guère que là.



Pl. XV

CHICHAOUA

Même à distance, le tapis Chichaoua (XVI) retient l'attention par son fond général rouge (rouille, lie de vin, rouge-brique) tantôt uni, tantôt marqué de motifs épars souvent asymétriques, tantôt garni de registres transversaux successifs.

Avec lui, nous sortons du domaine de l'ornementation géométrique foisonnante, pour aborder un décor plus aéré, plus libre, parfois inspiré de scènes naturistes, même de personnages vivants. C'est sans doute parce que ses auteurs, les Ouled Besseba, moins foncièrement berbères, ont dans leur ascendance du sang de ces grandes familles arabes qui, du XII^e au XV^e siècle, nomadisaient entre le Maroc et le Sénégal à travers la Mauritanie.

Le spécimen représenté ici, qui date d'un tiers de siècle environ, paraît même rappeler un épisode de l'histoire locale, de l'époque où le prétendant Ma El Ainine, campant sur les lieux à la tête de ses hommes bleus et de ses chameaux blancs, se fit proclamer sultan à Marrakech (1912) : hommes et animaux garnissant deux registres successifs, parmi d'autres registres d'ornements géométriques divers, losanges en damier, groupes de triangles et d'étoiles à huit pointes.



Pl. XVI

HANBELS

Sous le vocable de hanbels, on range des tissus très résistants, moins épais et moins lourds que les tapis à haute laine et à points noués, qui portent surtout un décor tissé ras et servent, selon les circonstances, de couvertures, de tentures et de tapis. Il en existe autant de sortes que de tapis ; on n'en signalera ici que trois types principaux : Salé, Zaïane, Ouzguita.

SALE

Le hanbel représenté ici (XVII) très voisin du type classique, fait alterner, dans le sens de la longueur, des registres successivement décorés et unis :

1° un registre transversal médian, au décor de points noués, qui se développe entre deux larges listels garnis de chevrons pennés à points tissés ;
2° à quelque intervalle : deux registres transversaux symétriques, au décor ténu, à points tissés, formé de grands losanges opposés se développant entre deux listels remplis d'une suite de losanges plus petits ;
3° entre chacun de ces registres, comme vers les chefs, une zone de 5 rayures multiples, de couleurs diverses, séparées les unes des autres par des filets clairs ou noirs.

Au coloris : du bleu, du rouge, du jaune, de l'orangé, du noir et du blanc, répartis de très harmonieuse façon.



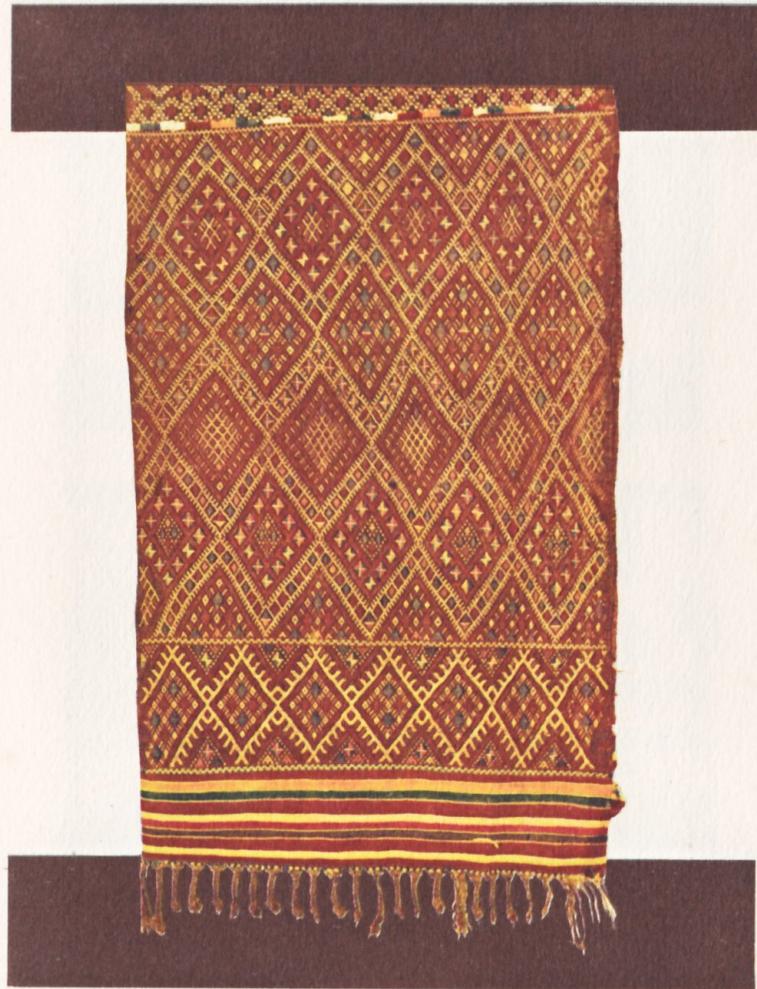
Pl. XVII

ZAIANE

La hanbel Zaïane, généralement long, peut atteindre 5 à 6 mètres. C'est lui que l'on tend, les jours d'apparat, sur le pourtour intérieur de la tente, de la même façon que le haïti de velours (tenture murale) aux murs du salon de réception dans la maison citadine lors des cérémonies familiales.

Le spécimen figuré planche XVIII, particulièrement ouvragé, n'est qu'une ample broderie tissée. 5 registres transversaux s'en partagent la surface : 3 de largeur réduite dont un au centre et deux vers les extrémités, et 2 de très grande surface, symétriques; ces derniers traversés par un ample lacs de losanges pennés dont les compartiments se remplissent de motifs analogues à ceux du tapis Zaïane (X).

Vers les chefs : zones d'étroites rayures unies où l'on retrouve toute la gamme des nuances employées dans le corps de la pièce : bleu, rouge, jaune, orangé, noir et blanc.



Pl. XVIII

OUZGUITA

Bien qu'il recoure surtout au blanc et au noir, le hanbel Ouzguita n'en offre pas moins une intéressante gamme de nuances : à côté de fortes oppositions claires et sombres, il présente des grisailles d'une grande douceur, celles-ci assurant la transition entre les extrêmes.

L'exemple donné ici (XIX) fait alterner des zones couvertes d'ornements avec des zones de rayures blanches et noires en insérant, entre les unes et les autres, des listels où le blanc et le noir entrent à égalité.

Une seule couleur, l'orangé, distribuée avec autant de discrétion que de goût, à la fois dans les zones les plus décorées et dans celles qui le sont moins, suffit à réchauffer l'ensemble qui sans elle ne laisserait pas d'être sévère.

Des losanges doublement pennés, des losanges et des triangles merlonnés, des croisillons simples ou merlonnés, des zigzags, des chaînettes, etc. composent le répertoire ornemental.

La technique? Très différente par endroits de celle des hanbels du Nord : d'une part la trame, au lieu de courir d'une lisière à l'autre du tissu dans les zones décorées, se limite à ces zones pour en assurer la coloration, c'est la technique des kilims de Caramanie; d'autre part certaines zones sont obtenues par le passage, d'une lisière à l'autre, de trames doubles, l'une blanche, l'autre noire, mais cordelées autour des fils de chaîne, un peu comme dans les nattes Zemmour (XX).



Pl. XIX

NATTES

L'habitant, le bédouin surtout, pour s'isoler de l'endroit ou du banc de maçonnerie où il se couche, se fait un lit qui consiste le plus souvent en une natte que les plus fortunés doublent d'un hanbel ou d'un tapis.

La natte devient ainsi un objet de première nécessité. Il ne faut donc pas s'étonner si, en certaines régions, une natte nuptiale toute neuve, agréablement décorée, confectionnée par une ouvrière habile, fait partie du trousseau de la future épousée.

C'est sur une natte aussi, de petite dimension, que le croyant aime à faire sa prière ; l'ornementation en est alors discrète, ou même absente.

Les mosquées ont leur sol complètement recouvert de nattes qui revêtent encore les piliers et les murs intérieurs des sanctuaires, jusqu'à hauteur d'appui.

ZEMMOUR

Le jonc, l'alfa, le palmier sont autant de matériaux qui imposent leurs techniques propres. La natte représentée ici (XX) est en palmier nain rehaussé de laine rouge et bleue. Au lieu de passer entre les fils de chaîne comme dans un tissu ordinaire, les trames, deux par deux, s'enroulent autour de ces fils, formant un tissu cordelé d'une grande solidité.

Au décor, registres transversaux comportant les motifs géométriques habituels.



Pl. XX

IL va sans dire que la fabrication des tapis n'est pas toujours égale, qu'elle peut être l'objet de certaines défaillances, ne serait-ce que dans le choix et le traitement des matières premières, ou encore dans la qualité des teintures; elle peut être enfin l'objet de contrefaçons. Aussi, pour conférer à cette fabrication une marque officielle d'authenticité et sauvegarder le renom de l'industrie marocaine, le gouvernement du Protectorat a-t-il institué une estampille d'Etat délivrée sous certaines conditions bien déterminées.

Cette estampille consiste en une étiquette rectangulaire de 13 centimètres sur 9, centrée d'un sceau de Salomon blanc sur fond vert, portant en haut l'inscription « Maroc » et en bas la désignation du type de tapis auquel se rapporte l'étiquette, celle-ci étant fixée dans un angle du tapis à l'aide d'un fil métal-

lique arrêté par un plomb portant en relief : d'un côté le mot « Maroc », de l'autre le sceau de Salomon.

Non seulement cette estampille, quand elle est accompagnée d'un certificat d'origine, atteste l'authenticité marocaine, mais elle confère l'exonération des droits de douane, à leur entrée en France, aux tapis qui en sont munis, sous la réserve cependant d'être importés de la zone française de l'Empire Chérifien et sous pavillon français.

Les conditions d'octroi de cette estampille sont les suivantes :

1° Le tapis doit être à points noués, ou tissés, exécutés à la main, entièrement en laine parfaitement désuintée ou dégraissée, les fils de chaîne et de trame pouvant toutefois être en coton, et même admettre dans leur composition des poils de chèvre ou de chameau;

2° Le tapis ne doit comporter que des laines teintées avec des colorants de grand teint et se conformer, quant à sa composition, ses motifs et son coloris, aux caractéristiques définies, pour chaque type particulier, au « Corpus » officiel des tapis marocains.

Tout tapis, qu'il soit de fabrication manufacturée

ou artisanale, peut donc recevoir l'estampille officielle. Cependant, une marque distincte supplémentaire, constituée par la surcharge « label artisanal » sur l'étiquette même de l'estampille, peut être apposée sur les tapis marocains dits de collection (pièces reconues anciennes) et pour les seuls tapis de fabrication artisanale présentant les caractéristiques suivantes :

1° La chaîne, la trame ne peuvent être, suivant le type, qu'en laine, poils de chèvre ou de chameau;

2° L'exécution doit être entièrement manuelle et domestique en ce qui concerne tant la préparation de la matière première que le travail lui-même;

3° Le tapis doit être conforme au type et aux particularités techniques propres au lieu de fabrication (centre ou tribu).

Les Hanbels, sortes de tapis-couvertures tissés, peuvent aussi recevoir l'estampille s'ils comportent plus de 5 % de points noués : ils sont alors assimilés aux tapis.

La taxe d'estampillage est fixée à 10 francs par mètre carré. Comme on le voit, l'examen auquel donne lieu l'attribution de l'estampille d'Etat porte sur des caractéristiques traditionnelles bien définies, sur des techniques précises, ne laissant aucune place

aux interprétations personnelles et aux jugements arbitraires.

Il est donc conseillé au public de n'acheter que des tapis estampillés, et aux vrais amateurs de rechercher des tapis dont l'estampille porte la surcharge « label artisanal » : garantie pour les acquéreurs d'entrer en possession d'authentiques spécimens du cru.

BIBLIOGRAPHIE

Corpus des tapis marocains, présenté par Prosper RICARD, planches en noir (Paris, Librairie Orientaliste Paul Geuthner, 1923-1934) :

- I. RABAT.
- II. MOYEN ATLAS
- III. HAUT ATLAS et HAOUZ de MARRAKECH.
- IV. DIVERS.

Les Arts Indigènes, par Prosper RICARD et ses collaborateurs, numéro spécial de « Nord-Sud », planches en noir et en couleurs (Casablanca, 1930).

Tapis Ouaouzguite (tapis et hanbels Ouzguita), par Prosper RICARD et Capitaine DORINET, numéro spécial de la revue « Nord-Sud », planches en noir et en couleurs (Casablanca, 1935).

Maroc Central, par ROBICHEZ (1947).

Les Tapis, par Jean BALDOUI (Rabat, Service du Tourisme, 1942).

TABLE DES MATIÈRES

Avant-propos	5
Généralités	14
<i>Tapis</i> : de Rabat.....	Pl. I et II 16
— du Moyen Atlas :	
— Aït Youssi du Guigou	Pl. III 20
— Aït Youssi du Guigou	Pl. IV 22
— Aït Youb	Pl. V 24
— Beni Mguild	Pl. VI et VII 26
— Marmoucha.....	Pl. VIII et IX 30
— Zaïane	Pl. X 34
— Beni Bouyahi	Pl. XI 36
— Zemmour	Pl. XII et XIII 38
— Djebel Siroua :	
— Ouzguita	Pl. XIV et XV 42
— Haouz de Marrakech : Chichaoua ...	Pl. XVI 46
<i>Hanbels</i> : Salé	Pl. XVII 48
— Zaïane	Pl. XVIII 50
— Ouzguita.....	Pl. XIX 52
<i>Nattes</i> : Zemmour	Pl. XX 54
L'Estampille d'Etat.....	56
Bibliographie	60

CETTE ÉDITION
DONT LE TEXTE EST DE
PROSPER RICARD



A ÉTÉ ACHÉVÉE D'IMPRIMER
POUR L'OFFICE MAROCAIN
DU TOURISME
RUE MAURICE-PASCOUET A RABAT
ET L'OFFICE CHÉRIFIEN
DE CONTROLE ET D'EXPORTATION
RUE GEORGES-MERCIÉ A CASABLANCA
SUR LES PRESSES
DE GEORGES LANG
A PARIS
LE 30 OCTOBRE 1952
DÉPOT LÉGAL N° B 4286